

MAIRIE de Sertel

ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Lannion

N^o. 27.

Du Vingt. unième jour du mois de Thermidor, au troisième
heures Du Matin.

ACTE de Décès de Gabriel Leporon
né à Sertel âgé de Soixante. quinze ans
profession de Cultivateur domicilié de Sertel
décédé le Vingt. De Ce Mois à neuf heures Du Matin.
Epoux de Sont. Vasant De Catherine Le Sauba

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par Yves
Sour demeurant à Sertel
âgé de trente Neuf ans, profession de Cultivateur.
qui a dit être Beau fils du défunt

Et par Jean Leporon demeurant
à Sertel âgé de Soixante. quatre. profes
de Cultivateur qui a dit être frère du défi

Lecture donnée de ce que dessus, les comparans et témoins ont dé
Ne Savaient. Signé De La Juntepali
deux sont. Sabouka. approuvé

Constaté suivant la loi, par moi François Lissillour, Maire
de Sertel Officier de l'Etat civil soussignant.

Classe et arrêté par moi François Lissillour, Maire de Sertel
Commune de Sertel le jour quatre. l'andeven au quatorz
François Lissillour
Maire de Sertel

Le dimanche trentième jour de l'an mil - sept-cents-cinquante -
sept après les fiancailles faites en face d'Église & les trois -
publications des Banns faites en conséquence tant en
l'Église paroissiale de Caran qu'en cette paroisse de
Noël. et Église paroissiale de Caran, le second, troisième & quatrième de Janvier
est le mariage a contracter entre Gabriel de Segron fils
de Sylvestre Nicolas & de Françoise de Martret de Caran
& Catherine de Bocher fille de Pierre de Bocher & de
Catherine de Caran habitante sur la paroisse de Noël
Le Curé et aussi de Caran habitante sur la paroisse de Noël
Prat ne s'étant trouvé aucun empêchement civil ni canonique
qui soit venu à connoissance, j'ay publiquement interrogé
des Pères Gabriel de Segron & Catherine de Bocher & de
deux conjointement mutuel par moy solennellement pres-
tés en conjoints en légitime mariage par paroles de
présent en présence de Sylvestre Nicolas de Segron par

gabriel le peron fils naturel et legitime de charles nicolas
le peron, et de francotte le mestret mary et femme, né
ce jour vingtieme juillet mil sept cent trente six et baptisé
dans l'eglise paroissiale de cavan par moy l'ordinaire
recteur en presence de mademoiselle de malleville qui signe et
autres. parain et maraine ont été ecuyes gabriel de Kgaron
et renee Ronzault qui signent. ainsi signé en l'original
gabriel de Kgaron, renee ronzault vincente mare de Kgaron
herve nouvel N^o de cavan

